



DÉCISION DU MAIRE N° DCO2025_008
SIGNATURE DU MARCHE POUR LA CONSTRUCTION D'UN
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Monsieur le Maire de la Commune de Bourron-Marlotte

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la Commande Publique, articles L 2123-1 et R 2123-1,

VU la délibération n°C_17_2020 du 23 mai 2020 relative aux délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU que le marché a été passé suivant la procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique,

VU qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP sous le n°25-57366 le 21 mai 2025 et sur le profil acheteur de la commune. La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au 30 juin 2025 à 17h00.

VU que les prestations font l'objet de 13 lots.

CONSIDERANT que les marchés de travaux de chaque lot sont conclus pour les besoins du marché relatif à la Construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Quarante-deux offres ont été reçues dans les délais et une hors délai.

CONSIDERANT que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 1er octobre 2025 et le 4 novembre 2025 et qu'au vu du rapport d'analyse présenté par le cabinet LT2A, Maître d'Oeuvre il a été proposé d'attribuer le marché aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

DÉCIDE

Article 1er :

De confier, à compter de la notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement le marché pour chacun des lots :

N° de Lot	Entreprises Retenues	Montant HT
Lot n°1 Gros-œuvre	SME CONSTRUCTION	450 000,00 €
Lot n°2 Charpente	CREABOIS 77	95 951,00 €
Lot n° 3 Couverture	CIEL ETANCHE	93 021,47 €
Lot n°4 Etanchéité	CIEL ETANCHE	25 168,47 €
Lot n°5 Revêtements de Façades	CREABOIS 77	50 431,88 €
Lot n°6 Menuiseries extérieures - Serrurerie	SUD METALLERIE	126 807,24 €
Lot n°7 Chauffage - Ventilation - Plomberie	CLIMAIRTEC	307 267,23 €

.../... (suite de la décision DCO2025_008)

Lot n°8 Électricité	STERREN	147 000,00 €
Lot n°9 Doublages - Cloison légères - Faux Plafonds - Isolation	A & V Bat	132 427,23 €
Lot n°10 Menuiseries Bois extérieures - Mobilier	GIRARD OUVRAGES BOIS	117 625,82 €
Lot n°11 Chape - Revêtements de sols & Muraux	FELDIS ET LEVIAUX	59 500,00 €
Lot n°12 Peinture - Nettoyage	LES PEINTURES PARISIENNES	15 038,27 €
Lot n°13 VRD - Aménagements paysagers	TP GOULARD	244 598,57 €

Article 2 :

De signer avec les entreprises susvisées, les marchés à procédure adaptée correspondants.

Article 3 :

De dire que les crédits nécessaires seront prévus au budget.

Article 4 :

De dire que le Maire de la commune de Bourron-Marlotte est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera transmise à la Sous-Préfecture.

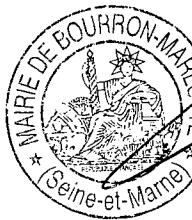
Article 5 :

De dire que le Maire de la commune de Bourron-Marlotte est chargé d'informer le conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Bourron-Marlotte, le 07/12/2025

Vitor VALENTE

Maire,



Certifié exécutoire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE

Le : 02/12/2025

Et

de la publication le : 02/12/2025

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat auprès du tribunal administratif de Melun.